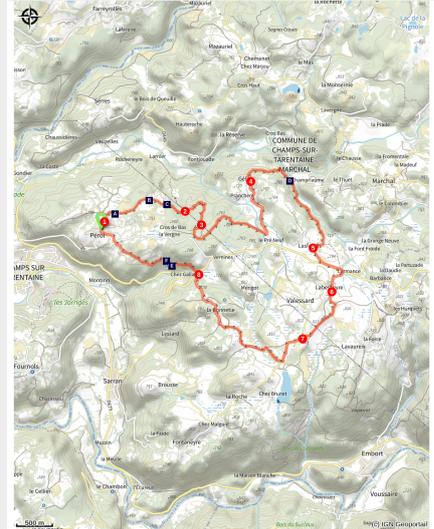


Autour de Mérigot

Artense - Champs-sur-Tarentaine-Marchal



Étang de Mérigot (Achille De Lievre)



Venez découvrir les facettes des paysages de l'Artense et leurs richesses environnementales, dans cette splendide randonnée autour de l'étang de Mérigot.

Entre forêts et prairies, vous découvrirez un éventail assez complet des paysages de l'Artense. Le caractère sauvage et mystique de cette région, et particulièrement de cette randonnée saura vous charmer. Alors laissez-vous porter et venez découvrir cette région méconnue du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Vous avez la possibilité de faire un petit détour jusqu'à l'étang de Mérigot.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.6 km

Dénivelé positif : 354 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

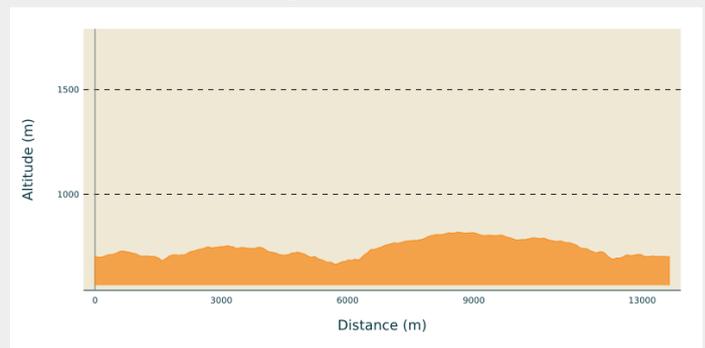
Thèmes : Faune, Lac et rivières,
Tourbières

Itinéraire

Départ : Hameau de Pérol

Communes : 1. Champs-sur-Tarentaine-Marchal

Profil altimétrique

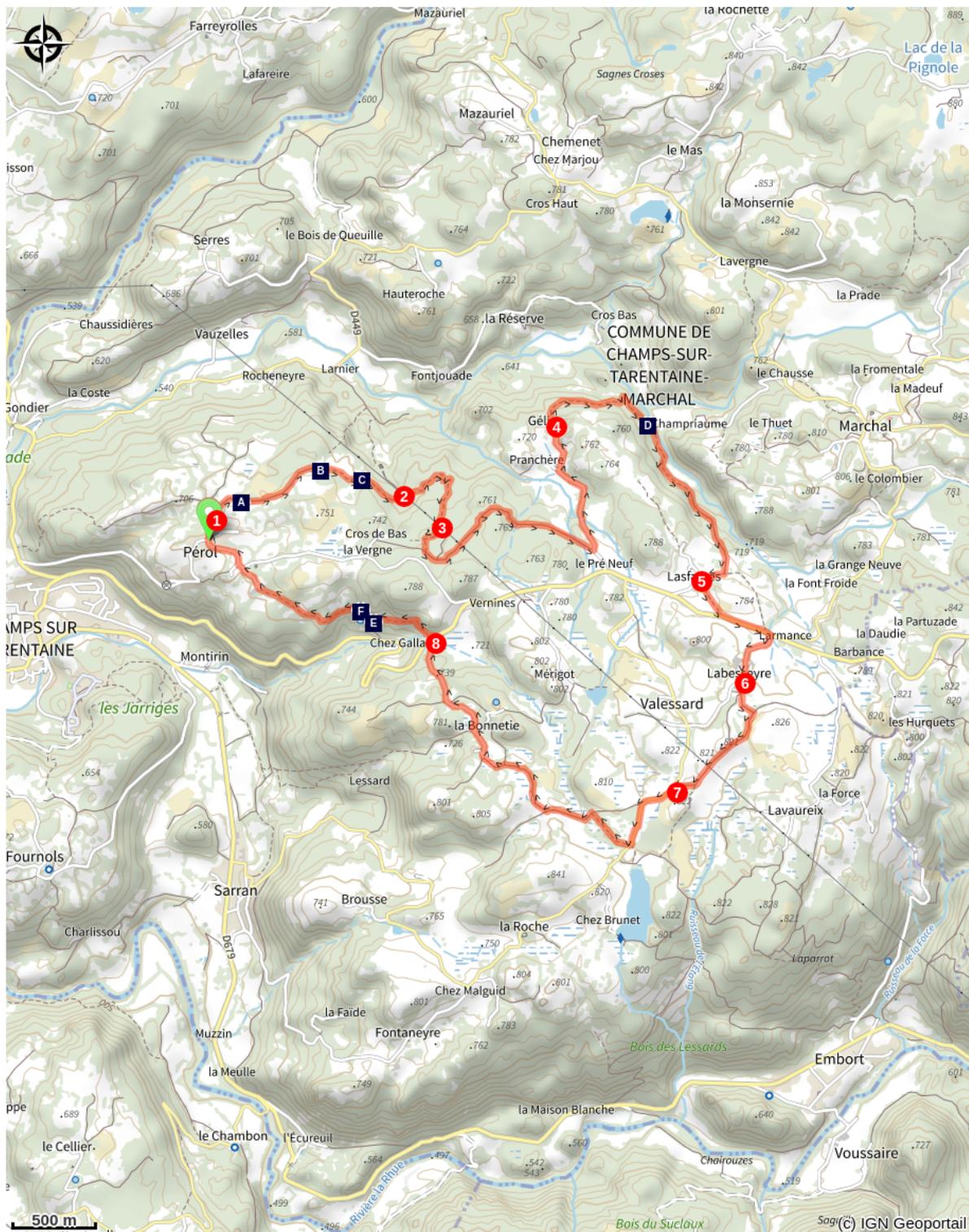


Altitude min 666 m Altitude max 819 m

Départ au centre du hameau de Pérol. Emprunter la large piste qui descend.

1. À la patte d'oie prendre la piste de droite, et 700 m plus loin au niveau d'une grange, point de vue sur le massif du Sancy.
2. Traverser le ruisseau et rejoindre à droite un petit sentier forestier. Attention tronçon parfois peu marqué, bien suivre le balisage.
3. Passer la ligne électrique et bifurquer à droite, puis deux fois à gauche pour gagner une large piste herbeuse qui rejoint le hameau du Pré Neuf.
4. À l'entrée du hameau de Géline, obliquer à droite sur la piste qui descend jusqu'au ruisseau du Tact.
5. À l'entrée de Lasfayres, emprunter à gauche le chemin qui démarre entre deux petits bâtiments et rejoint la D22.
6. Dépasser le four à pain, monter à gauche sur la piste pour rejoindre une croisée de chemins. Pénétrer dans la prairie et longer celle-ci sur 50 m avant de gagner un petit sentier bordé de murets. Au carrefour suivant, à la jonction avec le PR4, bifurquer à droite pour rattraper la D522.
7. Au premier virage à gauche de la D522, continuer sur la route jusqu'à atteindre la route d'accès au lac de Laroche (propriété privée). A cet endroit, s'engager sur le sentier à droite qui démarre entre prairie et forêt. Poursuivre sur 500 m avant d'atteindre une large piste qui débouche à la Bonnetie. Variante non balisée, accès à Mérigot (★).
8. Traverser la route, pour emprunter le chemin des écoliers jusqu'à Pérol.

Sur votre chemin...



Le rôle des glaciers (A)

Les murets de pierres sèches (C)

Le Cerf élaphe (E)

Les dos de baleines (B)

La truite Fario (D)

La Rosalie des Alpes (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Veillez à respecter l'environnement dans lequel vous vous trouvez : emportez vos déchets, évitez de déranger les espèces sauvages et domestiques.
- Tenez votre chien en laisse.
- Merci de votre contribution à la préservation des sites que vous parcourez.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la D922 bifurquer à Lanobre en direction de Champs-sur-Tarentaine-Marchal. Après avoir passé le lieu-dit « Le Gondier » de Champs-sur-Tarentaine-Marchal, et avant d'arriver au village de Champs-sur-Tarentaine, emprunter la petite route qui monte à gauche vers Pérol.

Sur votre chemin...



Le rôle des glaciers (A)

L'Artense a pendant longtemps été recouverte par les glaciers. Les creux et les bosses sont le reflet de l'action des glaces qui ont érodé et déplacé des importants dépôts. Bien que l'Artense ne soit pas une région volcanique, son socle est très ancien.

Crédit photo : Achile De Lievre



Les dos de baleines (B)

Ce paysage atypique est caractéristique de la région naturelle de l'Artense. Ce sont des dépôts glaciaires en forme de dos de baleine, orientés dans le sens du mouvement du glacier.

Crédit photo : Achile De Lievre



Les murets de pierres sèches (C)

Ils sont la signature du paysage de l'Artense. La pierre sèche est une technique de construction d'origine populaire et rurale. Elle est née au néolithique, lorsque l'homme a commencé à cultiver la terre. On peut admirer ici l'ampleur du travail des « anciennes générations », la robustesse et l'aspect graphique indéniable du résultat.

Crédit photo : Achile De Lievre



La truite Fario (D)

C'est l'une des espèces de poissons les plus emblématiques du territoire. On la reconnaît à sa robe brune plus ou moins sombre, aux reflets dorés. Sur son corps, elle possède des taches noires et parfois, selon les cours d'eau et les bassins versants, des taches rouges. Cette espèce est carnassière : elle se nourrit de vers, mollusques, insectes, petits batraciens et petits poissons. Elle est sensible à la qualité des eaux, aux lits des rivières et aux perturbations liées aux aménagements.

Crédit photo : Stand Fédération Pêche 63



Le Cerf élaphe (E)

C'est le plus grand mammifère sauvage de France. Le Cerf est une espèce sociable qui vit en groupes, appelés les hardes. Durant la journée, cerfs et biches restent confinés dans les forêts ou dans les landes hautes. Du crépuscule à l'aube, ils fréquentent des zones plus ouvertes, comme les prairies où ils s'alimentent abondamment. C'est à l'aube que le Cerf est le plus facilement observable, il faudra donc se lever tôt pour avoir une chance de l'apercevoir. En automne, son brame résonne dans les forêts.

Crédit photo : C. Thierry



La Rosalie des Alpes (F)

Cette espèce d'une taille allant de 2 à 3 cm est facilement reconnaissable à sa coloration grise et bleue, et à ses touffes de poils noirs sur les antennes. Pour se nourrir, la larve de la Rosalie des Alpes consomme essentiellement du bois mort, une fois adulte elle consomme les feuilles et aspire la sève qui s'écoule des plaies des arbres. Ce coléoptère apprécie tout particulièrement les milieux montagnards où il se développe dans les Hêtres très âgés, mais aussi dans les troncs d'arbres feuillus du Charme, du Frêne et de l'Erable. Si vous êtes attentifs, vous pourriez en observer en traversant les hêtraies de l'Artense. Veillez toutefois à ne pas les déranger. En France, cette espèce ainsi que son habitat sont protégés et sa capture interdite.

Crédit photo : Guillaume CAILLON